



Grenoble, le 30 janvier 2015 à 14h00

COMMUNIQUE DE PRESSE N°5

Épisode neigeux Fin d'interdiction de circuler des poids lourds sur l'A51 et la RD 1075

L'amélioration des conditions météorologiques et des conditions de circulation permet de **lever l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, dans les 2 sens, sur :**

- **A 51** : entre le péage du Crozet et le col du Fau ;
- **RD 1075** : entre Vif et la limite du département avec les Hautes Alpes.

Ainsi, toutes les interdictions de circulation des poids lourds prises la nuit dernière ont été levées.

L'accès aux stations de ski est difficile, les équipements spéciaux sont obligatoires. En raison des conditions météorologiques (neige, vent), le col du Lautaret (RD 1091) est par ailleurs fermé.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer et munissez-vous d'équipements spéciaux.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.bison-fute.gouv.fr et www.itinisere.fr) et écoutez la radio.
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com).

Les services de l'État restent mobilisés et vous tiendront informés de l'évolution de la situation.

Contact presse :

Service communication de la préfecture : 04-76-60-48-05
communication@isere.pref.gouv.fr